

# Construire la paix et le développement en Côte d'Ivoire

## Décisions nationales, responsabilités et devoirs partagés

N. 04 · novembre 2011

ISSN: 2014-2765

Albert CARAMÉS

Rafael GRASA

Un an après le second tour des élections présidentielles, et à quelques jours seulement des élections législatives (11 décembre 2011), la Côte d'Ivoire vit une période cruciale. Après d'intenses affrontements armés, le pays semble franchir une nouvelle étape de son histoire. Le moment nous paraît donc opportun pour une analyse rétrospective critique des causes de cette crise postélectorale qui a, malgré tout, permis de mettre en place le cadre d'une construction pacifique de l'État. Ce document d'orientation propose donc une série de recommandations à court, moyen et long terme, conçues à partir d'une prémisse: construire la paix et le développement dépend exclusivement de décisions ivoiriennes, mais les responsabilités et devoirs sont, dans certains cas, partagés par les acteurs nationaux et internationaux. Nous poursuivons ainsi l'engagement de l'ICIP pour la construction de la paix en Côte d'Ivoire.

### Contexte

En 2010, dix ans après la tenue des dernières élections, et trois ans et demi après la signature de l'accord de paix de Ouagadougou, la Côte d'Ivoire organisait des élections présidentielles en deux tours, marquant la fin du processus de transition et de crise politique faisant suite aux affrontements armés, et le début de l'étape de construction de la paix et du développement. Néanmoins, les conséquences politiques, économiques et sociales des élections ont été très différentes de ce qui était attendu dans un contexte de sortie de crise et de construction de la paix.

Les résultats du premier tour (le 31 octobre 2010, avec une participation de 83 %) mettaient face à face le président Laurent Gbagbo (32 % des voix) et Alassane Ouattara (28 % des voix) pour un second tour où les alliances étaient décisives. Après le second tour (le 28 novembre 2010, avec une participation de 81 %), la Commission électorale indépendante, avec la certification de la communauté internationale (menée par les Nations Unies, soutenue par l'Union africaine),

déclarait Alassane Ouattara vainqueur des élections (avec 54 % des votes). Le Conseil constitutionnel a toutefois pris prétexte d'épisodes violents dans le nord du pays pour annuler les résultats de sept régions et proclamer Laurent Gbagbo président. Cela a débouché sur une situation de double pouvoir avec deux présidents investis : le président légitimé par l'organe constitutionnel, contrôlant les principaux organes administratifs et de l'État (Gbagbo), et le président reconnu par la communauté internationale, retransché dans un hôtel du centre d'Abidjan (Ouattara). Comment en est-on arrivé à cette situation ? Quelles sont les causes de cet échec ?

Pour comprendre comment ce pays en est arrivé là, nous devons revenir en arrière et repenser aux conditions dans lesquelles les élections, qui devaient permettre de sortir de la crise, ont été convoquées. À ce moment, les autres conditions de l'accord de Ouagadougou (en particulier la démobilisation des forces rebelles et l'identification de la population pour garantir le droit de vote) n'étaient pas respectées ou bien leur résultat était fragile et insuffisant.

Il convient également de rappeler que l'accord de paix de Ouagadougou définissant la feuille de route était le dernier d'une longue série de processus de négociations avec diverses médiations, dont certaines établissaient des accords très ambitieux (Linass-Marcoussis, Accra et Pretoria, principalement).

Enfin, nous devons préciser que ces négociations découlaient de la guerre civile suivant une tentative de coup d'État, quelques années après la crise économique des années 1990 et la fin du modèle de développement et de système politique né de l'indépendance. La détérioration de la situation économique et sociale, puis de la situation politique, permet de comprendre l'importance de certaines lignes d'analyse et des clivages créateurs de conflits dans les épisodes violents. Notamment l'identité (*l'ivoirité*) et la possession de la terre (*le foncier*), essentielles dans un contexte qui exige des analyses transversales et pluridisciplinaires, car nous trouvons des causes structurelles, facteurs d'accélération des crises et de déclenchement des phases violentes des conflits.

## Analyse

### Causes structurelles, facteurs d'accélération et de déclenchement de la crise postélectorale

Si nous pensons à la crise, déclenchée par le résultat discuté du second tour, l'explication à court terme est simple : le défaut de transparence juridique et d'indépendance des organes compétents pour résoudre le contentieux électoral (une indépendance impossible à étendre à l'accord définissant la feuille de route). En bref, les articles pertinents du code électoral n'ont pas été appliqués (en particulier l'article 64, qui souligne la nécessité d'annuler les élections lorsque des fautes graves ont été constatées) et il n'y a pas eu de volonté de consensus sur les mesures à prendre ni sur une révision conjointe des résultats par les agents certifiants (ivoiriens et internationaux). Dès lors, le récit le plus superficiel des événements rapporte des affrontements entre deux camps, des chocs d'arguments et de forces, et l'échec de plusieurs médiations, essentiellement africaines (l'UA et la Communauté économique des États d'Afrique occidentale, la CEDEAO).

Le récit est toutefois plus polyphonique et complexe. Il ne peut être réduit au simple affrontement de deux camps (président « international » contre président « constitutionnel ») et leurs alliés respectifs, il doit plutôt reposer sur une analyse des facteurs structurels (système politique et partisan, présidentialisme très accentué et modèle de système à « somme nulle » : celui qui remporte les élections obtient tout, mis en place après l'indépendance), et des facteurs

d'accélération, c'est-à-dire qui aggravent la crise, et dont nous allons parler.

En premier lieu, durant les mois de double pouvoir et de « guerre » civile, la politisation des deux discours s'est accrue de manière directement proportionnelle à l'épuisement des moyens utilisés pour tenter de résoudre le conflit, en particulier les voies diplomatiques. Le processus montrait dès le début un net enkyttement : chaque camp se considérait comme le vainqueur exclusif et légitime, et personne n'a souhaité ni décidé de soutenir une tentative de validation conjointe des résultats électoraux.

## Chaque partie se considérait l'exclusif et légitime vainqueur

Deuxièmement, comme mesure de pression et de contrainte, les acteurs internationaux ont décidé un blocus économique dont le résultat a été dramatique et persistant. Le décret d'embargo économique de Laurent Gbagbo et de ses proches, pris par l'Union européenne (UE), et le blocage des comptes présidentiels décidé par la CEDEAO, ont provoqué l'asphyxie économique du pays, aggravant les pertes dues à l'épuisement du modèle économique de l'indépendance et aux diverses crises économiques. La voie de la pression et de la contrainte économique utilisée par la communauté internationale et les deux camps opposés peut sans doute obliger l'un ou l'autre à faire des concessions à court terme, mais provoque toujours des « dommages collatéraux ». Et, dans les mois qui ont suivi les élections, ces dommages ont pris une dimension de crise humanitaire : plus de salaires versés aux fonctionnaires de l'administration centrale, nombreux citoyens ne pouvant plus accéder à leurs comptes bancaires, difficultés d'approvisionnement en aliments et en médicaments, nombreux réfugiés et personnes déplacées, nouvelles formes de corruption, etc.

Un troisième facteur accélérateur a été le recours à la force comme outil de résolution final de la crise, dans un contexte de prolifération d'armement et de groupes ayant accès aux armes. La réalité est que le pays était, et demeure partiellement, une poudrière mal contrôlée, comptant une multitude de groupes armés et enregistrant une rapide prolifération de l'armement. Cela a rapidement provoqué de nombreux conflits armés, avec de graves conséquences sur la population civile, surtout à Abidjan et dans l'ouest du pays. En outre, une fois la crise passée, la communauté internationale a décidé, à travers la Résolution 1975 (2011) du Conseil de sécurité, d'autoriser l'attaque des

arsenaux d'armes lourdes de Gbagbo afin de garantir la protection de la société civile.

Il faut toutefois préciser que la solution armée est directement liée au choix initial de la diplomatie, insuffisant dans le fond et la forme. Concrètement, la demande de l'UA de création de forces armées unies, après l'échec de la médiation diplomatique, s'est traduite par la création des Forces républicaines de la Côte d'Ivoire (FRCI) qui, depuis mars 2011, ont peu à peu reconquis le territoire, en opérant à partir du nord, pour arriver enfin à Abidjan, grâce à une faible résistance. À l'arrivée des FRCI dans la capitale économique, les affrontements ont été plus sanglants, avec l'importante participation de troupes internationales (la Force Licorne et l'ONUCI), conformément aux termes de la Résolution 1975. Plus tard sont venus la capture de Gbagbo, la confirmation par le Conseil constitutionnel (revenant sur sa décision initiale) de la victoire du candidat Ouattara le 28 novembre 2010, la prise de possession du nouveau président et de son gouvernement et les six premiers mois de cette nouvelle étape.

Il est encore un peu tôt pour procéder à une analyse, nous nous contenterons donc d'examiner, pour en tirer des enseignements et émettre des recommandations, l'agenda initial et l'intervention de Ouattara à l'UNESCO, le 26 octobre 2011, ce qui nous permettra de rappeler les causes structurelles de la crise et des conflits ivoiriens.

## Agenda initial et à venir du nouveau gouvernement

L'agenda découlant de la victoire, de la reconnaissance constitutionnelle et de la prise de possession du président Ouattara était, début mai 2011, extrêmement complexe, même si jusqu'ici, les résultats sont plutôt positifs et, plus important, on ne note presque pas de résultats négatifs. Trois points étaient essentiels pour consolider la situation à court terme et progresser vers une reconstruction et une construction pacifique du pays.

Tout d'abord, la création et le fonctionnement efficient du gouvernement d'unité, qui n'était, est n'est toujours pas, une simple tentative de réconciliation avec l'entourage de l'ex-président Gbagbo (avec son parti, le Front populaire ivoirien, et les mouvements de jeunes et d'étudiants, respectivement Jeunes Patriotes et FESCI), déjà assez difficile en raison de la manière dont la crise s'est achevée et, surtout, de la polarisation des discours et des positions durant la situation de double pouvoir.

De plus, l'entourage de Ouattara représente également des courants, des intérêts et des positions aux origines

et aux attentes les plus diverses : les personnes proches du Premier ministre Guillaume Soro ; la structure polyédrique des anciens rebelles des Forces nouvelles (nées en 2002 de la fusion de trois anciens groupes armés) ; et le Parti démocratique pour la Côte d'Ivoire (PDCI), dirigé par l'ex-président Henri Konan Bedié, décisif dans le résultat électoral, pour avoir appelé à voter pour Ouattara au second tour. Ceci explique la difficulté des discussions sur l'intégration de tous ces courants et l'attribution des principaux portefeuilles du gouvernement.

L'un des premiers obstacles est le choix du Premier ministre et des ministres de l'Économie, de l'Intérieur et de la Défense (actuellement Soro et un ministre délégué), chargés de questions importantes telles que la gestion des ressources naturelles et des terres, et de la préparation des élections législatives.

Ensuite vient une question liée à ces portefeuilles ministériels : la sécurité. À l'issue de la crise, il y avait un grand nombre de groupes armés et une prolifération incontrôlée d'armement, prouvant l'inefficacité de l'embargo sur les armes imposé au pays, enfreint par les deux camps durant la crise. La démobilisation et la réinsertion très incomplètes héritées de l'étape précédente rendent essentielles la restructuration et la recomposition des forces armées. À l'exception de la Garde républicaine, toutes les forces ont exprimé leur loyauté au nouveau président mais, comme on le sait, les problèmes croissent lorsque l'on commence à aborder les détails. Par ailleurs, le mandat découlant de la Résolution 2000 du Conseil de sécurité prévoit un soutien extérieur à la reformulation de la politique nationale de défense et de sécurité à travers une stratégie de réforme du secteur de la sécurité.

## Sont essentielles la réconciliation, la justice et la vérité

Enfin, question essentielle, au-delà de la résolution des causes structurelles des crises des dernières décennies (développement, identité, problème de la terre, attentes de la jeunesse, changements dans le système politique et judiciaire, etc.), pour commencer un processus de transformation d'une situation de paix négative fragile (absence de violence directe), vers les premières étapes d'une paix positive, de transformation du conflit et de construction de la paix : la réconciliation, la justice et la vérité. Pour cette question, nous devons mentionner l'une des promesses les plus originales d'Alassane Ouattara, la création d'une Commission vérité, dialogue et réconciliation. De nombreux ivoiriens, indépendamment de leurs

penchants politiques, souhaitent l'établissement d'un climat pacifique et de la vérité. La réalisation d'enquêtes permettant de déterminer ce qui s'est produit ces derniers mois, comme depuis la guerre civile de 2002, bénéficie d'un fort soutien populaire et constitue l'une des conditions de la réconciliation et la construction de la paix. La réussite dépend néanmoins de la composition de la Commission, de son mandat et de sa capacité d'action dans le pays, ainsi que de l'éventuelle participation de la Cour pénale internationale au processus, sujet très délicat.

Les inconnues sont encore très nombreuses, compte tenu des éléments à prendre en considération. D'abord, le traitement humanitaire et judiciaire de l'exprésident Gbagbo, récemment transféré par les autorités nationales à la Cort Pénale Internationale pour être jugé pour crimes contre l'humanité. Ensuite, la combinaison précise de vérité, justice, reconnaissance de culpabilité et pardon qui sera finalement adoptée. Pour l'instant, Ouattara, lors de son intervention à l'UNESCO, a inscrit le travail de la Commission dans le cadre de la création d'une cohésion sociale ; il a souligné l'importance des enquêtes pour savoir ce qui s'était produit, refusant de faire table rase du passé. Il faut pardonner, a-t-il déclaré, mais aussi rendre la justice.

À l'heure actuelle, le bilan comprend donc optimisme et réalisme. L'optimisme, modéré, découle de la manière d'aborder l'agenda à court et moyen terme, qui inclure la lutte contre les facteurs de déclenchement et d'accélération de la crise postélectorale, même s'il reste de nombreux détails à régler. Le réalisme vient de la nécessité d'aborder l'agenda de développement et de construction de la paix à moyen et long terme, et les questions structurelles en suspens, certaines depuis des décennies.

## Questions structurelles à régler

Nous pensons précisément à quatre questions structurelles un peu oubliées. Tout d'abord, le remplacement du modèle de développement néocolonial, qui a donné naissance au « miracle ivoirien » mais a aussi provoqué une certaine décadence en maintenant les liens avec la Françafrique, modèle générant une corruption à presque tous les niveaux de la société.

Ensuite, le changement et la démocratisation du système politique, jusqu'ici très présidentiel et sans contre-pouvoirs. De plus, passer du parti unique à une démocratie multipartite permet de renforcer une culture politique à « somme nulle », trop peu fondée sur la recherche de consensus, où prédomine un *ethos* maximaliste, ce qui entrave l'accord et les solutions de partage du pouvoir. Cela accentue l'immense influence

politique des personnes formées à l'époque de Houphouët-Boigny.

Puis la question du système éducatif, universel et de bonne qualité, à l'origine, qui s'est détérioré, en particulier l'enseignement supérieur, et se trouve phagocyté par les luttes partisans.

Enfin, la correction des expériences de transparence et de lutte contre la corruption, qui ont eu des effets pervers en créant de pires formes d'opacité, comme le montre le remplacement des traditionnelles règles du jeu du marché du cacao soutenues par la Banque mondiale par de nouvelles règles aux résultats catastrophiques.

Il faudra aussi relever les défis structurels mieux connus ou, du moins, plus présents dans l'agenda public : l'identité nationale, la réforme agraire et la législation qui en découle (avec des conséquences spéciales dans l'ouest), le déploiement de l'État dans le nord du pays, l'achèvement de la réforme du secteur de la sécurité et la modernisation de l'appareil d'État et, surtout, la création de politiques publiques d'éducation et de travail destinées aux jeunes. Sans oublier la construction progressive d'un récit commun (si possible accepté par tous) sur le passé, le présent et l'avenir du pays, résultant de l'analyse des causes sous-jacentes du conflit et de l'horizon de paix, à moyen terme (évoqué par le président Ouattara sous le nom de Côte d'Ivoire Horizon 2020) et pour les trois prochaines décennies.

## Recommandations

### Aux acteurs ivoiriens

#### 1. Au gouvernement d'Alassane Ouattara

##### À court terme

-Consolider, après les élections législatives de décembre 2011, un gouvernement d'unité nationale efficient, reposant sur l'équilibre de toutes les forces politiques représentatives du pays, avec des partis de la plate-forme de Ouattara (RHDP) et des forces d'opposition (FPI, LIDER, etc.).

-Mettre en place un processus de réforme du secteur de la sécurité, prémices, entre autres, d'une politique publique à moyen terme, qui favorise la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants et miliciens, et l'établissement de programmes de désarmement de la population civile. À moyen terme, il faudra réformer toutes les structures militaires, policières et d'information.

-Instaurer une Commission vérité, dialogue et réconciliation, rigoureuse et exhaustive, avec un mandat clairement défini, une capacité opérationnelle réelle, et un double objectif : a) apporter la lumière sur tous les crimes commis par tous les camps depuis 2002 et b) faciliter le processus de réconciliation et de reconstruction de la paix, construire un récit non univoque et pluriel des causes et des conséquences des diverses phases du conflit.

-Garantir l'accès, selon les conditions convenues, des enquêteurs des missions de la Cour pénale internationale.

-Mettre en œuvre un diagnostic institutionnel, participatif, des politiques publiques d'éducation, mettant l'accent sur l'enseignement secondaire et la revitalisation de l'enseignement supérieur, en rouvrant progressivement les centres universitaires du nord et, parallèlement, mettre en place à tous les niveaux de l'éducation (formelle, non formelle et informelle) des programmes d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la résolution pacifique des conflits.

### *À moyen et long terme*

-Mettre en marche un programme pluriannuel, probablement d'une durée supérieure à celle d'une législature, axé sur les « 3 R » : reconstruire et restaurer tout ce qui a été détruit durant la dernière décennie, résoudre les différends qui ont conduit à la violence, et réconcilier les personnes et les communautés.

-Élaborer un programme de construction progressive d'un État démocratique et de droit, en commençant par la tenue d'élections libres et équitables, d'élections législatives et locales (comportant toutes les étapes préalables de recensement, d'identification, d'acceptation des candidats, de sécurité durant le scrutin, de vote libre et secret).

-Promouvoir les politiques et les changements structurels et institutionnels nécessaires pour rouvrir les principaux marchés (cacao, café...) et mettre en marche des initiatives multiniveaux visant à lutter contre la corruption et l'opacité, y compris la modification des mesures favorisant la transparence qui se sont avérées avoir des effets pervers (cacao).

-Entamer un processus de dialogue national afin d'établir un nouveau modèle de développement durable, moins dépendant des matières premières et de l'usage intensif de la terre, créateur de connaissances et d'opportunités pour les jeunes.

-Laisser un espace aux organisations de la société civile pour un processus pluriel de reconstruction pacifique du pays, tout en acceptant qu'elles remplissent un rôle important dans la construction de l'État de droit et qu'aucune réforme en profondeur de la société et de la nation ne peut réussir sans l'approbation locale et, par conséquent, sans travailler avec les infrastructures intermédiaires et les groupes de base, au lieu de ne prendre en compte que les élites.

-Mettre en marche des processus participatifs d'analyse autocritique du passé, avec la société civile et les forces de l'opposition, afin de faciliter la réconciliation.

## **2. Aux partisans de Laurent Gbagbo**

### *À court terme*

-Promouvoir une opposition constructive et réconciliatrice visant à élaborer de nouvelles propositions et politiques publiques pour la construction de l'État.

-Soutenir la réconciliation, en participant activement et de bonne foi au gouvernement d'unité, en exerçant si nécessaire une opposition responsable et en participant aux prochaines élections.

-Participer activement aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des divers programmes et politiques publiques de reconstruction, de résolution et de réconciliation, ainsi qu'à l'élaboration d'un modèle et d'un plan de développement pour les deux ou trois décennies à venir.

### *À moyen et long terme*

-Participer aux élections législatives et mettre en marche, à travers la nouvelle Assemblée nationale, des initiatives législatives à l'échelon du pays, conçues dans un esprit multipartite et axées sur la construction de la paix, de la démocratie et du développement.

-Participer à l'identification des clefs de voûte d'un nouveau système politique et au processus de décision, par la législation, du mode d'élaboration des lois, de leurs implications et mise en œuvre.

## **3. À la société civile ivoirienne**

### *À court terme*

-Chercher et exiger la participation de l'ensemble de la société ivoirienne à la vision d'avenir du pays, avec tout ce que cela comporte, avec l'aide et la collaboration d'acteurs extérieurs, le cas échéant.

N. 04 · novembre 2011

-Chercher et exiger, le cas échéant, un rôle plus actif dans la discussion des propositions de reconstruction, de résolution et de réconciliation, et participer à l'élaboration ou à la discussion des propositions et des politiques de construction du pays, à travers une participation directe, si cela est possible, ou par le biais d'un système de consultation et de dialogue direct.

### *À moyen et long terme*

-Contribuer au processus de mémoire et de réconciliation, en particulier au processus de recherche de la vérité, tout en collaborant à la construction d'une vérité plurielle, avec ses diverses voix, sur les causes et les conséquences des conflits, ainsi qu'aux processus de dialogue ultérieur.

-Participer activement aux différentes dimensions du processus de construction de la paix, comme acteur incontournable, en vue de garantir l'appropriation locale.

-Participer au processus de création, d'application et d'évaluation des différentes politiques publiques et programmes de reconstruction, résolution et réconciliation.

-Soutenir les initiatives, formelles et informelles, d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la résolution pacifique des conflits.

## Aux acteurs internationaux

### **4. Au système des Nations Unies**

#### *À court terme*

-Renforcer le système de coordination de l'aide humanitaire, d'aide au retour des réfugiés et personnes déplacées, de protection des populations civiles et de lutte contre les violences faites aux femmes.

-Garantir que le mandat de construction de la paix des Nations Unies dispose du financement et des ressources humaines permettant de le mettre en œuvre.

-Réviser l'embargo sur les armes imposé depuis 2004, compte tenu de leur prolifération incontrôlée durant la dernière crise et, pour l'avenir, définir les enseignements tirés des bonnes et mauvaises pratiques afin d'éviter la répétition d'erreurs lors de futures opérations similaires.

-Examiner ou renforcer le mandat pour les missions de maintien de la paix telles que la réforme du secteur de la sécurité, le soutien apporté à la Commission vérité, l'instauration de l'État de droit (prochaines élections

comprises) et le processus d'élaboration d'un nouveau modèle de développement durable.

-Établir des protocoles et des directives permettant une collaboration avec les acteurs civils locaux et internationaux, dont les universitaires et chercheurs, indispensables à la réussite et l'appropriation de la construction de la paix et du développement.

### *À moyen et long terme*

-Définir une stratégie de sortie claire, programmée et explicite, permettant une décentralisation de la mission de maintien de la paix vers un système intégré et coordonné d'agences et d'institutions privées et publiques impliquées dans le processus de construction de la paix et du développement.

-Placer au centre de tous les efforts l'appropriation locale, l'autonomisation et la participation des acteurs nationaux.

### **5. À la communauté des donateurs (UE, BM, FMI, agences nationales)**

#### *À court terme*

-Procéder à un examen critique de l'intervention durant les mois de crise, en particulier le recours aux mesures de contrainte économique, en vue de décider, de manière responsable, ce qu'il convient de faire en termes d'aide économique pour redresser l'économie délabrée de la Côte d'Ivoire.

-Poursuivre les programmes d'aide humanitaire, de reconstruction après le conflit armé et, en collaboration avec les acteurs locaux, de construction de la paix et de la démocratie.

### *À moyen et long terme*

-Mettre en place des mécanismes de coordination pour une aide favorisant un développement durable et autosuffisant du pays.

-Procéder à une analyse autocritique des insuffisances et faiblesses de toutes les collaborations, depuis le début du siècle, avec la Côte d'Ivoire, pour en tirer les enseignements.

### **6. À la société civile internationale**

#### *À court terme*

-Élaborer des propositions de réconciliation dans une approche ascendante en prenant comme lignes directrices les caractéristiques locales.

N. 04 · novembre 2011

## *À moyen et long terme*

-Promouvoir des campagnes de justice sociale pour le maintien d'un esprit critique, en vue de construire une paix durable et équitable pour tous (classes, genres, origines, ethnie ou religion).

-Établir des structures et des outils pour l'autonomisation de la société ivoirienne, tenant compte de l'impact et de la conditionnalité de ces aides.

-Procéder à une analyse autocritique des insuffisances et faiblesses de toutes les interventions des différents acteurs et parties, afin d'en tirer un enseignement.

## Références

Conditions pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, Rapport narratif du séminaire international tenu à Abidjan en septembre 2010, ICIP Documents 2010/4.

### À PROPOS DES AUTEURS :

Albert CARAMÉS est technicien en désarmement de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire et collaborateur de l'ICIP.

Rafael GRASA est président de l'ICIP et professeur de relations internationales à l'université autonome de Barcelone.

### EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ :

Les opinions exprimées dans cette publication ne sont pas nécessairement celles de l'ICIP.

## INSTITUT CATALAN INTERNACIONAL POUR LA PAIX

L'Institut Catalan International Pour la Paix est une institution publique mais autonome qui a comme principal objectif promouvoir la culture de paix et faciliter la résolution pacifique et la transformation des conflits. L'activité de L'ICIP suit trois axes principaux : la recherche, la diffusion de la recherche et des connaissances, ainsi que l'intervention sur le terrain. Avec la recherche comme un de ses points-clés, l'ICIP a un intérêt spécial à promouvoir la recherche originale qui rapporte des résultats nouveaux, non seulement dans la théorie, mais aussi dans l'application pratique des solutions. C'est dans ce contexte où se bouge la publication de la série de Policy Papers de L'ICIP.

[www.icip.cat](http://www.icip.cat) / [icip@gencat.cat](mailto:icip@gencat.cat)